

Son Honneur le Président: Je déclare la motion d'amendement rejetée.

● (1810)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, conformément à l'article 12 du Règlement, je dois maintenant quitter le fauteuil pour le reprendre à 20 heures.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Auparavant, je fais remarquer une fois de plus...

Le sénateur Barootes: Cela vous ennuie?

Le sénateur Frith: Oui, cela m'ennuie. Si les huit sénateurs...

Le sénateur Simard: Toutes les victoires morales sont à vous! Vous faites mieux de vous y habituer.

Le sénateur Frith: Je peux attendre.

Son Honneur le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le sénateur Frith: Si les huit sénateurs dont les qualifications sont en doute, et que nous jugeons non qualifiés, n'avaient pas voté et si le Président n'avait pas voté, le résultat du vote aurait été 51 voix en faveur de l'amendement et 46 contre, et la lecture ne serait pas taxée.

Des voix: Bravo!

(Le Sénat s'ajourne à 20 heures.)

[*Note de l'éditeur: Suite des débats au numéro 106B.*]